

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME V.

V. 5-6
1849-50



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE, D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELAINE.

—
1850

RECHERCHES

SUR LES

SEIGNEURIES DE VOGELSANCK ET DE ZOLDER

ET SUR LEURS MONNAIES.

PL. I, FIG. 2-5.

Les seigneuries de Vogelsanck et de Zolder étaient situées au comté de Looz, dans le triangle formé par les eaux du Demer et de la Middelbeek, et qui fait actuellement partie du canton de Beringen.

L'origine du château fort qui donna son nom à la seigneurie de Vogelsanck, se lie à l'un des épisodes les plus scandaleux de l'histoire des comtes de Looz. Gérard, comte de Looz, revenant d'une expédition militaire, fut atteint d'une maladie grave, qui en peu de jours le conduisit aux portes du tombeau. Dans ce danger il fit vœu, s'il guérissait, d'aller consacrer son bras à la défense du saint sépulchre et des chrétiens de la Palestine. Lorsqu'il eut recouvré la santé, il songea à exécuter sa promesse; il nomma son frère Hugues administrateur de son comté, et partit, en 1175, pour la terre sainte, laissant sa jeune épouse, Marie de Gueldres, sous la protection de son frère.

Hugues mit tout en usage pour distraire la comtesse Marie du départ de son époux et pour dissiper ses inquié-

tudes au sujet de l'expédition lointaine dans laquelle il s'était engagé. Ses soins empressés et ses fréquentes visites lui firent obtenir l'affection de sa belle-sœur ; mais il ne put impunément voir tous les jours cette jeune femme d'une exquise beauté et douée de toutes les grâces de son sexe. Il ressentit bientôt pour elle la passion la plus violente, et parvint à la lui faire partager. Pour cacher à tous les yeux les relations criminelles qu'il entretenait avec sa belle-sœur, Hugues résolut de faire construire, au milieu des bruyères de la Campine, un château qui devait être l'asile de leurs amours. A cet effet, il fit choix d'un grand bois, qui formait une oasis au milieu des sables, et dans lequel tous les oiseaux de la contrée se donnaient rendez-vous ; ce qui lui avait fait donner le nom de *Vogelsanck* (1).

Les relations scandaleuses de Hugues avec la femme de son frère lui attirèrent le mépris de ses voisins et de ses sujets, et de nombreuses marques de leur aversion. L'abbé de Saint-Trond surtout lui avait fait à diverses reprises des représentations sur son indigne conduite. Pour s'en venger, Hugues ravagea plusieurs fois le territoire de l'abbé, et fit fortifier le village de Brusthem, afin d'en faire sa place d'armes pour renouveler ses excursions. L'abbé de Saint-Trond implora le secours de Raoul de Zeringen, évêque de Liège, contre les entreprises du comte et pour obtenir la destruction d'une forteresse dont la garnison tenait constamment la ville de Saint-Trond en alarmes. Mais au moment où l'évêque se préparait à prendre les armes et à faire

(1) *Promenade historique en Campine*, par le docteur Bovy, insérée dans la *Revue belge*, tome XVI, page 1.

repentir Hugues de ses excès, celui-ci mourut subitement, en 1177, et le comte Gérard revint de la Palestine.

Le retour du comte de Looz remplit de joie ses sujets, qui se voyaient, avec bonheur, délivrés de la tyrannie de son frère et d'une guerre dont l'issue ne pouvait être douteuse. Mais Gérard trompa leurs espérances : loin de punir une épouse criminelle, il lui pardonna, et au lieu de satisfaire aux justes réclamations de l'abbé de Saint-Trond et de l'évêque de Liège, il brava leur ressentiment en augmentant les fortifications de Brusthem, et en commençant les hostilités par surprendre la ville de Tongres, qu'il livra au pillage. Cette conduite imprudente appela l'armée liégeoise dans le comté de Looz, et amena la ruine du château de Vogelsanck, en 1178.

Gérard, voyant son comté livré aux ravages de l'ennemi, dut céder et ménager sa paix avec l'évêque. Le château de Vogelsanck fut rebâti et continua d'être l'une des forteresses du comté de Looz.

En 1500, Arnould VIII, comte de Looz, maria sa fille Mechtilde ou Mathilde à Godefroid, fils aîné de Thierry II, sire de Heinsberg ; il lui donna en dot le château de Vogelsanck, Zolder, Zonhoven et Houthalen (1). Après la mort de sa mère, Thierry de Heinsberg hérita de ces seigneuries.

Louis III, comte de Looz, se sentant approcher de la fin de sa carrière et n'ayant pas d'enfants, appela à sa succession son neveu Thierry de Heinsberg, qui lui succéda en 1556.

Pour éviter les contestations que le testament de Louis III pouvait faire naître, Thierry de Heinsberg voulut, avant la

(1) MANTELIUS, *Historia Lossensis*, page 248.

mort de son oncle, traiter avec les autres membres de la famille comtale de Looz, qui auraient pu faire valoir des prétentions sur la succession à laquelle il était appelé. Pour désintéresser sa tante Jeanne de Looz, veuve de Guillaume d'Orey, dame de Quatbeke, Orey et Rummen, et son fils Arnould, il leur céda, en 1555, pour eux et leurs héritiers, les seigneuries de Vogelsanck, Zolder et Stappelen, et obtint d'eux la renonciation à tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur la succession du comté de Looz (1).

Après le décès de Jeanne de Looz, son fils Arnould hérita de ses seigneuries. Cet Arnould eut une carrière très-agitée. Ses grands biens lui procurèrent l'alliance d'Isabelle, fille naturelle de Louis de Mâle, comte de Flandre. Cette femme ambitieuse, que le désir de porter une couronne comtale agitait sans cesse, engagea Arnould à acheter de Godefroid d'Alembrouck les droits qu'il prétendait avoir sur le comté de Looz, en vertu du testament de Thierry de Heinsberg, droits que l'évêque de Liège, suzerain de Looz, lui contestait en invoquant la dévolution féodale à l'Église de Liège, puisque Thierry, comte de Looz, était mort sans laisser d'enfant mâle. Pour maintenir ces prétentions, Arnould d'Orey soutint une guerre acharnée contre l'évêque de Liège, et, après maintes vicissitudes, voyant toutes ses possessions ruinées et au pouvoir des Liégeois (2), il dut renoncer à ses prétentions. En échange de cette cession, il obtint une rente viagère de 5,000 florins. Arnould mourut sans postérité, en 1565, et eut pour héritier de ses seigneuries son

(1) MANTELIUS, *Diplomata Lossensis*, page 56.

(2) Le château de Vogelsanck, entre autres, fut pris et brûlé en 1571.

neveu Guillaume, sire de Hamal, fils d'Isabelle d'Orey et de Jean, sire de Hamal, qui réunit en sa possession les seigneuries de Vogelsanck, Zolder, Zonhoven, Stappelen et Hamal.

Guillaume de Hamal fut un des plus vaillants chevaliers de son époque. Déjà, lors de la guerre de son oncle Arnould contre l'évêque de Liège, il avait soutenu sa cause avec courage et dévouement. Il s'engagea ensuite sous la bannière de Wenceslas, duc de Brabant, et l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires ; il termina sa carrière à la bataille de Baswilre, livrée le 22 août 1571, au moment où il essayait d'enfoncer la ligne des troupes gueldroises et de faire triompher par là les armes de son suzerain.

Guillaume de Hamal étant mort sans laisser d'enfants, Jean, sire d'Elteren ou d'Alsteren, maréchal héréditaire de l'archevêché de Cologne, et qui avait épousé sa sœur aînée Marie de Hamal, se mit en possession de ses seigneuries.

En qualité de seigneur de Vogelsanck, Jean d'Elteren monnaya à Zolder; nous connaissons de lui deux monnaies noires :

1^o *Av.* Écusson écartelé. ✠ JOHS : DE : ELTEREN :
DNS : DE : VOG.

Rev. Croix pattée. ✠ MONETA * NOVA * FACTA *
SVLREN (pl. 1, fig. 2).

(Dessin communiqué par M. Lelewel.)

2^o *Av.* Écusson écartelé. ✠ JOHS : DE : ELTEREN : DNS :
DE : VOGÉ.

Rev. Croix pattée et évidée au centre de laquelle la lettre I se trouve. ✠ MONETA * NOVA * SVLRENS.
(Pl. I, fig. 5.)

(Dessin communiqué par M. Lelewel, et mon cabinet.)

La seigneurie de Vogelsanck resta encore longtemps dans la possession des descendants de Jean d'Elteren ou d'Alsteren; car on la voit appartenir en 1686 à Ferdinand, seigneur banneret d'Inkhuyzen, Kniphuyzen, Elter et du pays de Vogelsanck. président de la cour féodale Lozaine de Curenge (1); elle vint ensuite aux Sousa-Pacheco, et fut vendue, en 1741, à messire Gilles-Lambert de Villenfagne, dont les descendants possèdent encore cette propriété.

Quant aux seigneuries de Zolder et Zonhoven, il paraît que Jean d'Elteren ou d'Alsteren dut les céder aux descendants de sa belle-sœur, qui avait épousé Engelbert de la Mark, seigneur de Louverval, et dont la fille épousa Gérard de Bastogne, châtelain de Durbuy; car nous connaissons deux monnaies du fils de celui-ci, Henri de Bastogne, frappées à Zolder :

1° *Av.* Écusson écartelé soutenu par un griffon. ✠ HER. DE.
BAST. DNS. SVLRENS.

Rev. Écu sur croix pattée traversant la légende et ornée
d'une épicycloïde à quatre lobes MONE-TA. NO-
VA. SV-LREN ($\frac{1}{2}$ griffon d'argent). (Pl. I, fig. 4.)

(Dessin communiqué par M. Lelewel.)

2° *Av.* Pareil au n° 1. ✠ HER. DE. BAST. DNS. SONV.

Rev. Pareil au n° 1. MONE-TA. NO-VA. SV-LREN.
(Pl. I, fig. 5.)

(Dessin communiqué par M. Lelewel.)

A. PERREAU.

(1) ROUENS, *Topographia Lossensis*, page 171.



1



2

Æ



3

Æ



4

Æ



5

Æ

